



## Résultats du scrutin de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 12 mai 2016

Quorum obtenu à l'Assemblée : 99,99%

Nombre d'actionnaires présents ou représentés : 20

Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés, ou ayant voté par correspondance ou donné procuration : 3 269 387

<i>A TITRE ORDINAIRE</i>	Nombre de voix « Pour » (en %)	Nombre de voix « Contre » (en %)	Nombre de voix d'Abstention (en %)
<b>1<sup>ère</sup> résolution</b> : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015. <i>3 269 387 voix exprimées.</i>	3 269 379 (99,999)	0	8 (0,001)
<b>2<sup>ème</sup> résolution</b> : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015. <i>3 269 387 voix exprimées.</i>	3 269 385 (99,9999)	0	2 (0,0001)
<b>3<sup>ème</sup> résolution</b> : Affectation du résultat et fixation du dividende à 2,50 € par action. <i>3 269 387 voix exprimées.</i>	3 269 386 (99,9999)	0	1 (0,0001)
<b>4<sup>ème</sup> résolution</b> : Approbation des conventions soumises à l'article L.225-86 du Code de Commerce : <i>1 306 769 voix exprimées.</i>	1 306 767 (99,9999)	0	2 (0,0001)
<b>5<sup>ème</sup> résolution</b> : Fixation du montant annuel des jetons de présence. <i>3 269 387 voix exprimées.</i>	3 269 385 (99,9999)	2 (0,0001)	0
<b>6<sup>ème</sup> résolution</b> : Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions. <i>3 269 387 voix exprimées.</i>	3 269 386 (99,9999)	0	1 (0,0001)

<p><b>7<sup>ème</sup> résolution</b> : Avis consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 aux membres du Directoire.</p> <p><i>3 269 387 voix exprimées.</i></p>	<p>3 269 386 (99,9999)</p>	<p>0</p>	<p>1 (0,0001)</p>
--	--------------------------------	----------	-----------------------

<p><i>A TITRE EXTRAORDINAIRE</i></p>	<p><b>Nombre de voix « Pour » (en %)</b></p>	<p><b>Nombre de voix « Contre » (en %)</b></p>	<p><b>Nombre de voix d'Abstention (en %)</b></p>
<p><b>8<sup>ème</sup> résolution</b> : Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues, conformément aux dispositions des articles L.225-204, L.225-207 et L.225-209 et suivants du Code de commerce.</p> <p><i>3 236 387 voix exprimées.</i></p>	<p>3 236 387 (100)</p>	<p>0</p>	<p>0</p>